

# Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut

41000 BLOIS

Tél : 02 54 56 40 64 - Fax : 02 54 56 01 94

econome@catholique-blois.net

**CIRCULAIRE VERTE 1/2016**

Blois, le 26 janvier 2016

**Aux curés et administrateurs  
Aux conseils économiques des secteurs  
Aux responsables des services diocésains**

## **1. Personnel salarié**

### **• Augmentation de la valeur du point**

La valeur du point fixée par le Conseil pour les Affaires Économiques Sociales et Juridiques de la conférence des Evêques de France demeure à 9.62 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il est donc préconisé de ne pas procéder à une augmentation systématique et de maintenir les rémunérations au niveau de 2015.

Attention toutefois, aucun salaire ne peut être inférieur au SMIC (c'est-à-dire 9.67 €/heure avant ancienneté et congés payés, soit 1 466.62 €/mois pour 151.67 h).

### **• Les chiffres clés de la paie**

La quasi-totalité des secteurs ont externalisé les paies. Cependant pour ceux qui élaborent des bulletins, il est facile de trouver ces chiffres sur internet. Si vous rencontriez une difficulté, la comptabilité diocésaine reste à votre disposition pour vous communiquer les informations qui vous manqueraient.

## **2. Transmission de la comptabilité 2015 - rappel**

Comme, les autres années, la comptabilité de l'exercice 2015 doit être transmise à l'évêché au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2016. Les modalités restent inchangées par rapport à l'an dernier. La comptabilité diocésaine reste mobilisée pour vous assister dans la transmission de vos comptes.

## **3. Offrandes pour les messes 2016**

Les montants demeurent inchangés en 2015. Offrande pour une messe, 17 € et offrande pour une neuvaine, 170 €. La CEF ne fixe pas le prix des trentains.

## **4. Assurance - copieur en location**

Le diocèse garantit le bris de machine pour les copieurs en location. Pour répondre aux demandes de votre créancier nous pouvons vous fournir une attestation à jour. Pour cela nous vous prions de nous indiquer par courriel, la marque, la référence, le matricule et le prix de l'appareil. Nous vous adresserons une attestation en retour.

## **5. Rencontre des trésoriers et comptables des paroisses**

Notre traditionnelle réunion se tiendra à l'occasion du lancement de la nouvelle campagne 2016 du Denier de l'Eglise, **le samedi 5 mars 2016 à la maison diocésaine de 9h30 à 12h30**. Retenez cette date. En temps utile, je vous ferai parvenir un bulletin d'inscription, ainsi qu'un programme complet pour cette matinée.

Bien à vous, votre dévoué.

  
Jean-Pierre Lejard,